

Un budget d'action 2022 pour préparer l'avenir

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, la municipalité maintient un haut niveau de qualité de services à la population et poursuit ses investissements structurants pour développer notre ville et répondre aux besoins d'un cadre de vie préservé et accueillant.



Ce budget réfléchi tourné vers l'avenir conjugue l'exigence d'un service public de qualité maintenue au bénéfice de tous les Epônois, à celui d'une politique d'investissement ambitieuse en équipements nécessaires et structurants, qu'attendent les usagers épônois d'aujourd'hui et de demain.

Pour maintenir le cap de nos investissements d'environ 7,7 millions d'euros d'ici 2024, la Ville d'Epône a procédé à une réduction des dépenses de fonctionnement de 10 %, et à une mise à jour de la tarification des prestations (centre de loisirs, cantine, et CAC) .

Cette hausse du taux de 2,18 points va nous permettre de compenser la baisse des dotations de l'État (passage de 1 M€ en 2014 à 80 K€ en 2022), celle de GPS&O (réduction de 140 K€/an) ainsi que l'envolée des coûts de l'énergie, couplée à l'inflation générale des prix.

La Ville dispose alors une capacité d'autofinancement de 1 M€ sur les 4 prochaines années pour réaliser les investissements prévus. Maintenir notre capacité à investir, tout en continuant à dessiner notre ville de demain : telle est notre ambition.

La Ville d'Épône a pris en compte le contexte auquel nous sommes confrontés et avec tous nos partenaires, pour garantir la poursuite de son développement et le maintien du « bien vivre à Épône ».



ZOOM SUR

La taxe foncière augmente de 2,18 points passant de 29,08 % à 31,26 %.

- Pour poursuivre les investissements structurants nécessaires au développement de la ville
- Pour compenser une inflation galopante (4,5% en mars 2022), la baisse continue des dotations de l'État (- 80 000 €), les compétences transférées à GPS&O (140 000 €)
- Pour anticiper l'augmentation des matières premières et le prix de l'énergie (eau, gaz) + 80 000 €
- supplémentaire de 290 000 € permettra de restaurer une épargne suffisante d'1 million d'euros afin de poursuivre les investissements de près de 7,7 millions d'euros d'ici 2024.

Objectifs

Cette recette supplémentaire de 290 000 € permettra de restaurer une épargne suffisante d'1 million d'euros afin de poursuivre les investissements de près de 7,7 millions d'euros d'ici 2024.

- Fusion des écoles Lavandes et Pervenches et l'extension de l'école à Élisabethville
- Rénovation des équipements sportifs
- Sécurité : renforcement des effectifs et extension de la vidéoprotection (quartiers de Velannes et Élisabethville) 3 Entretien du patrimoine
- Réalisation du pôle santé (centre-ville, annexe Élisabethville)

Recherche permanente de subventions : 773 000 € sur l'année auprès des partenaires publics et privés.

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Une ville tournée vers l'avenir pour préserver notre qualité de vie, porter des projets urbains structurants et des équipements confortables et de qualité.

PARTIE INVESTISSEMENT	2022	2023	2024
CULTURE ET PATRIMOINE 736 000 €			
Restauration temple de David et de l'orgue église Saint-Béat	415 000 €		
Mairie avec sécurisation des façades	156 000 €		
Aménagement du Parc du château, Orangerie		165 000 €	
SÉCURITÉ 320 000 €			
Extension Vidéoprotection sur Elisabethville et Velannes et acquisition d'un véhicule de Police		320 000 €	
SPORT JEUNESSE ET INSERTION 1 285 000 €			
Création Espaces Jeunes		558 000 €	
Réhabilitation Stade des Aulnes	727 000 €		
SANTÉ 1 498 000 €			
Maison médicale et pharmacie en centre-ville		1 123 000 €	
Annexe médicale, télécabine de médecine à Elisabethville			375 000 €
ÉDUCATION 3 756 980 €			
Extension du groupe scolaire d'Elisabethville		729 516 €	
Fusion des écoles du centre-bourg		3 027 464 €	
PARC PRIVÉ DE LA VILLE, LOGEMENTS 90 000 €			
Création d'une salle municipale, salle du Bout du Monde Elisabethville	40 000 €		
Création d'une place des services en centre-bourg	50 000 €		
	2022	2023	2024
SUBVENTIONS			
État, Région, Département, GPS&O		3 300 000 €	

Documents

[BUDGET PRIMITIF 2022](#)

[Rapport d'orientation budgétaire 2022](#)

[Compte Administratif 2022](#)